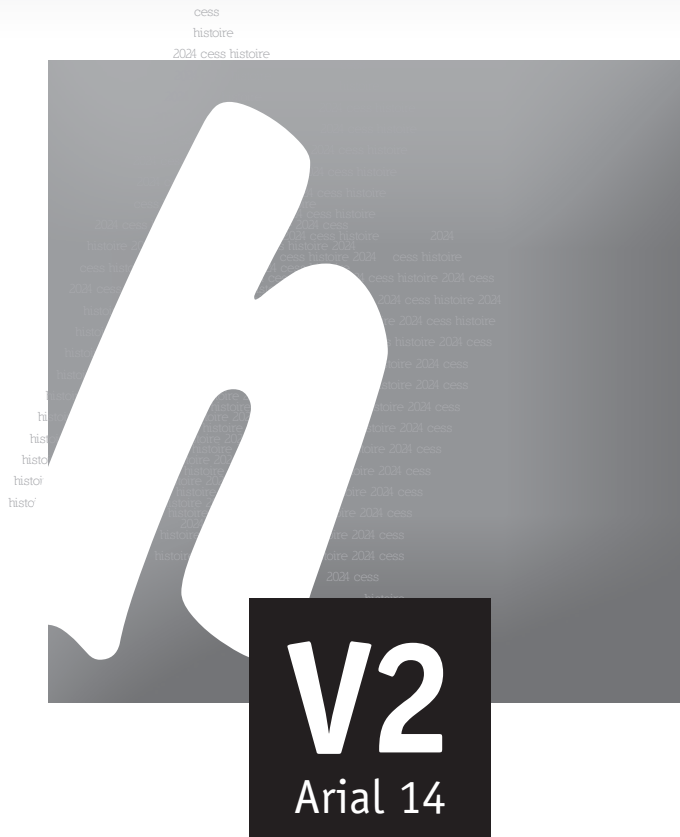


ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2024

HISTOIRE

CONSIGNES | LUNDI 24 JUIN



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

En 2016 déjà, on pouvait lire dans la revue d'analyse Le Débat :

« Depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, les Européens avaient la chance de vivre dans un environnement pacifié qui les faisait rêver d'une paix définitive. Il y avait bien eu la guerre dans l'ex-Yougoslavie pour troubler cet espoir. Mais [...] [les Européens étaient convaincus que l'élargissement suffirait à empêcher d'autres conflits sur le continent]. Et voici qu'ils se réveillent dans un paysage de nouveau menaçant. Crise ukrainienne, crise des migrants, crise au Sahel, terrorisme : les périls sont là de tous les côtés. »¹

Face à cette situation, l'Union européenne est amenée à repenser son rôle et sa raison d'être.

En examinant de plus près les origines de la construction européenne, tu te poses la question de recherche suivante : **quels étaient les objectifs prioritaires des fondateurs de la Communauté européenne durant les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ?**

À cette fin, sou mets le dossier documentaire ci-joint à la critique.

- I. **Détermine et justifie** la pertinence ou la non-pertinence des documents 1, 2 et 3.
- II. **Énonce et justifie**, au total, **10 raisons** de se fier et/ou de se méfier pour l'ensemble des documents 4, 5, 6, 7 et 8.
- III. **Énonce et justifie 4 nouvelles raisons** de se fier et/ou de se méfier basées sur des recoupements d'informations entre les documents 4, 5, 6 et 7.

La grille d'évaluation suivante te donnera des précisions sur ce qu'on attend de ton travail.

1 [La rédaction de la revue], « Présentation », Le Débat, 2016/3 (n° 190), p. 3, <<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2016-3-page-3.htm>>, consulté le 4 avril 2023.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

I. PERTINENCE DES DOCUMENTS 1, 2 ET 3	24 points
Tu identifies comme pertinent ou non pertinent chaque document.	(6 points)
Tu mentionnes le(s) critère(s) respecté(s) ou non.	
Tu justifies ta réponse en confrontant explicitement le contenu de chaque document avec la question de recherche.	(18 points)
II. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 4, 5, 6, 7 ET 8	56 points
Tu énonces 10 raisons valables de se fier ou de se méfier.	(10 points)
Tu justifies chaque raison à l'aide d'éléments précis tirés du dossier documentaire et/ou de tes connaissances.	(40 points)
Chaque document est couvert par au moins une raison.	(2 points)
Tes arguments sont de nature variée.	(4 points)
III. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 4, 5, 6 ET 7 – RECOUPEMENTS	20 points
Tu énonces 4 nouvelles raisons valables de se fier ou de se méfier basées sur des recoupements d'informations.	(4 points)
Tu justifies correctement chaque raison à l'aide d'éléments précis tirés d'au moins 2 documents différents.	(16 points)

I. PERTINENCE DES DOCUMENTS 1, 2 ET 3

Document 1 : Edgar MORIN, « En cas de cataclysmes... »

Pertinence : OUI | NON

Justification(s) :

Document 2 : Sylvie GOULARD, L'Europe pour les nuls

Pertinence : OUI | NON

Justification(s) :

Document 3 : Aloïs DERSO et Emery KELEN, A. Briand...

Pertinence : OUI | NON

Justification(s) :

II. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 4, 5, 6, 7 ET 8

Attention

- Rédige au total 10 raisons pour ces cinq documents. Les raisons supplémentaires ne seront pas prises en compte.
- Énonce au moins une raison par document.
- Toutes les colonnes ne doivent pas obligatoirement être remplies.
- Pour chaque document, plusieurs raisons de se fier et plusieurs raisons de se méfier sont possibles.

Document 4 : L'Europe, ça me concerne !

Raison(s) de s'y fier
et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier
et justification(s)

Document 5 : Paul-Henri SPAAK, « Une révolution... »

Raison(s) de s'y fier
et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier
et justification(s)

Document 6 : Ernest BURNELLE, « Schuman contre... »

Raison(s) de s'y fier
et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier
et justification(s)

Document 7 : David LOW, « Runaway Romance... »

Raison(s) de s'y fier
et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier
et justification(s)

Document 8 : Michel DUMOULIN, « Ces Belges... »

Raison(s) de s'y fier
et justification(s)

Raison(s) de s'en méfier et
justification(s)

III. FIABILITÉ DES DOCUMENTS 4, 5, 6 ET 7 RECOUPEMENTS

Attention

Une même raison ne peut être énoncée deux fois **pour des documents identiques**.

Recoupement du document _____ avec le(s) document(s) _____

- Raison de s'y fier Raison de s'en méfier

Raison et justification :

Recoupement du document _____ avec le(s) document(s) _____

Raison de s'y fier Raison de s'en méfier

Raison et justification :

Recoupement du document _____ avec le(s) document(s) _____

Raison de s'y fier Raison de s'en méfier

Raison et justification :

Recoupement du document _____ avec le(s) document(s) _____

Raison de s'y fier

Raison de s'en méfier

Raison et justification :



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES

www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : Snel Grafics - info@snel.be

Graphisme : Olivier VANDEVILLE - olivier.vandeville@cfwb.be

Juin 2024

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Administrateur général f.f.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CESS2024

HISTOIRE

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

William Bourton : Vous disiez ne pas faire confiance à l'Europe ?...

Edgar Morin : Je suis devenu de plus en plus pessimiste [...]. Ainsi, j'ai vu tout récemment que la Commission avait confié une étude sur l'environnement à la société américaine BlackRock (important gestionnaire d'investissements mondial pour le secteur bancaire et la production d'énergie fossile), qui est justement l'ennemi de tout souci écologique... C'est éclairant ! Et je ne parle pas des migrants, de la Grèce, de l'impuissance actuelle à mutualiser une dette énorme. Donc, l'Europe, c'est un squelette – je souhaite que ce squelette ne se décompose pas totalement. Mais il faudrait créer une nouvelle communauté autour d'un certain nombre de desseins, comme une politique écologique – c'est-à-dire aussi de la qualité de la vie – du rapatriement d'un certain nombre de productions nécessaires à un minimum vital d'autonomie, notamment sanitaire.

Source

Extrait de l'article « En cas de cataclysmes, les solidarités qui étaient endormies peuvent se réveiller » : entretien de William BOURTON (journaliste au Soir) avec le sociologue Edgar MORIN, publié dans Le Soir du 19 avril 2020, p. 17.

Notice

Edgar MORIN (né en 1921) : sociologue et philosophe français, largement reconnu dans le monde universitaire international. Son travail a exercé une forte influence sur la réflexion contemporaine dans le domaine des sciences humaines.

Nombre d'entre eux [les fondateurs] sont des hommes politiques, comme le ministre belge Paul-Henri Spaak, socialiste, le chancelier allemand Konrad Adenauer ou le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman, ces deux derniers étant chrétiens démocrates. D'autres étaient des résistants, comme le communiste Altiero Spinelli [...]. Certains autres sont tout bonnement inclassables. [...]

Retenons qu'ils n'étaient pas forcément tous exactement sur la même ligne : certains étaient désireux de bâtir une Europe fédérale et prônaient ouvertement les États-Unis d'Europe (Spinelli, Monnet, Hallstein), car ils ne croyaient guère à la vertu des États-nations. D'autres ne cachaient pas un attachement plus fort à ceux-ci (Marjolin, Adenauer, Schuman). Mais tous se retrouvaient sur le fait qu'il fallait avancer en créant des liens étroits, des solidarités concrètes. [...]

Tous les fondateurs veulent, à terme, bâtir une Europe politique, forte, capable de décider et de peser dans le monde. Habités par l'angoisse de son déclin, inquiets de l'idéologie totalitaire de l'URSS, ils ont avancé comme ils ont pu. [...] Leur pragmatisme a su prendre patience sans renier l'idéal. [...]

Les fondateurs venaient de tous les partis modérés, la cause européenne rassemblant au-delà des clivages partisans. Dès le début, une forte opposition à l'intégration est venue de l'extrême gauche (notamment des partis communistes) et de l'extrême droite souverainiste [...].

Source

Sylvie GOULARD, L'Europe pour les nuls, Paris, Éditions First, 2009, p. 19-25.

Notice

Sylvie GOULARD (née en 1964) : haute fonctionnaire et femme politique française de centre droit, députée européenne (2009-2017), présidente (2006-2010) du Mouvement européen-France, association qui milite pour sensibiliser l'opinion à la construction européenne.

**Source**

Aloïs DERSO et Emery KELEN, A. Briand à la SDN : la terre promise, à l'occasion de la XII^e assemblée générale de la SDN, 26 septembre 1931. Archives des Nations Unies à Genève.

Notice

Aloïs DERSO (1888-1964) et **Emery KELEN** (1896-1978) : caricaturistes de presse d'origine hongroise qui travaillèrent notamment pour la Société des Nations.

Aristide BRIAND (1862-1932) : président du Conseil français, ministre des Affaires étrangères en 1931, lauréat du prix Nobel de la Paix en 1926.

Pour les petites nations qui se fondent dans un grand ensemble comme la CE [Communauté européenne] par exemple le monde s'ouvre beaucoup plus que pour les grandes. Nous entretenons sensiblement plus de relations internationales que ces dernières. Il en résulte que, par habitant, nous avons plus de chances d'exporter et donc de gagner de l'argent. Imaginez que la Communauté européenne n'existe pas et que nous devons faire face aux murs douaniers de nos grands voisins. Il ne s'agirait plus alors que d'une petite économie pauvrement tournée vers elle-même. En bref : plus la Communauté s'étend, plus elle s'avère intéressante pour les Belges. [...]

L'intégration européenne génère un acquis tellement évident qu'il est oublié : la paix règne chez nous. Ailleurs, même en Europe, la guerre fait rage. L'EUROPE n'était pas au départ une entreprise seulement chargée de régler la production de lait ou de déterminer la taille minimale des catadioptrés pour vélos. L'union européenne était, dans l'esprit de ses pères, qui venaient de vivre les horreurs de la seconde guerre mondiale, un moyen d'ancrer la paix et la démocratie sur le continent. L'union devait empêcher à jamais la reproduction du mécanisme fatal qui, deux fois en un siècle, avait ensanglanté le continent. La dérive de régimes non démocratiques vers le nationalisme, le militarisme et la guerre seraient bannis du monde. Et l'évidence est telle qu'on ne la voit plus : cette partie-là est gagnée chez nous, complètement. Que des divisions allemandes franchissent le Rhin pour envahir la France (ou l'inverse) est tout bonnement inimaginable. Ce ne l'était pas voici cinquante ans. Et voici moins de vingt ans, certains des Douze d'aujourd'hui vivaient toujours sous un régime dictatorial. Mais le combat pour la paix et la démocratie est loin d'être gagné, au moment où de vieux conflits refont surface. Très malheureusement, les récentes crises ont montré les limites du système de la coopération politique [...]. C'était prévisible, s'agissant d'une structure composée d'États s'accrochant à leur souveraineté.

Source

L'Europe, ça me concerne !, Publication diffusée par le Ministère des Affaires étrangères de Belgique à l'occasion de la présidence belge du Conseil des Communautés européennes, 1^{er} juillet 1993 - 31 décembre 1993, Eurotrends, Belgique plaque tournante de l'Europe, 1993, p. 21.

Je suis anticommuniste parce que le communisme – il faut que les gens le comprennent – n'est pas un parti plus à gauche que les autres, comme tant de personnes le croient encore. Le communisme, c'est un essai de civilisation, c'est un essai de créer un mode de vie, un mode de pensée, un mode de relations entre les hommes, qui est radicalement l'opposé de la civilisation à laquelle nous appartenons.

Cette civilisation – et pour tous ceux qui connaissent mes tendances philosophiques, ce que je vais déclarer paraîtra peut-être surprenant – cette civilisation est, que nous le voulions ou non, la civilisation chrétienne. [...]

Dans le communisme, il n'y a rien à la mesure de l'homme. Le communisme nie et méprise l'homme et doit nécessairement tirer de ces prémisses absolument opposées une série de conclusions qui établissent aujourd'hui entre les deux grands courants de pensée qui semblent déchirer le monde, un fossé qui, du point de vue philosophique et politique, est vraiment infranchissable.

Cette défense du message européen, c'est vraiment la défense de l'homme. [...]

Une nouvelle conviction que j'ai extrêmement forte, c'est que l'avenir appartient aux grandes communautés. [...] Des communautés de neuf millions d'habitants – je pense d'abord à celles-ci parce que c'est à l'une d'elles que j'appartiens – et même des communautés de 40 à 50 millions d'habitants, ne sont plus aujourd'hui capables de résoudre les problèmes que pose le développement de l'économie à la mesure des possibilités nouvelles. Je crois au fond que c'est de ce sentiment qu'est née l'idée de refaire ou de reconstruire l'Europe sur de nouvelles bases. [...]

Après l'armistice de 1945, pour des raisons de politique, nous n'avons pas osé, nous n'avons pas tenté, nous n'avons pas eu le courage et l'audace de reconstruire l'Europe comme une seule unité et il a fallu vraiment les événements de 1948 – je parle plus spécialement du coup d'État de Prague – pour que les hommes d'État européens comprennent que s'ils ne mettaient pas une barrière à ce que nous pourrions appeler l'impérialisme soviétique, nous risquions de voir l'Europe toute entière submergée.

[...] ceux qui [...] vont essayer de penser suivant les normes et les valeurs nées du Marché commun, pour ceux-là je crois que l'avenir économique – et dans mon esprit ces deux notions ne sont jamais séparées – [sic] l'avenir social est extrêmement brillant.

Source

Paul-Henri SPAAK, « Une révolution européenne ? », Discours (extrait) prononcé le 26 mars 1957 en Italie.

Notice

Paul-Henri SPAAK (1899-1972) : prisonnier des Allemands à 17 ans lors de la Première Guerre mondiale. Membre du Parti socialiste belge. Il est plusieurs fois ministre, notamment dans le gouvernement belge en exil à Londres entre 1940 et 1944, et Premier ministre. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il perd une belle-sœur et un oncle, tués par les Allemands. Premier Président de l'Assemblée générale des Nations unies (1946), il occupe ensuite de hautes fonctions auprès du Conseil de l'Europe, de la CECA et de l'OTAN. Après son départ de la politique en 1966, il entre au conseil d'administration de la Bell Telephone Manufacturing, une filiale belge de la multinationale américaine International Telephone & Telegraph (I.T.T.).

M. SCHUMAN a trouvé le remède à la crise économique qui se développe dans les pays marshallisés. Il a « son plan ». Ou plutôt un plan qui lui fut soufflé à l'oreille par Washington. Ce plan prévoit la transformation des pays marshallisés en un vaste marché unique pour l'acier et le charbon. Évidemment, M. Schuman a fait l'impossible pour présenter son projet comme un plan de sauvetage destiné à assurer la paix et le relèvement du niveau de vie des travailleurs. [...]

Au juste, qu'y a-t-il derrière les phrases pompeuses de M. Schuman sur la communauté européenne ? Le Plan prévoit un arrangement entre les industriels français et les magnats de la Ruhr. Que peut-il sortir d'un accord entre les capitalistes qui ont soutenu Pétain et ceux qui ont aidé Hitler ? Rien de bon pour les travailleurs, sans aucun doute ! Il en va tout autrement des capitalistes du IV^e Reich qui, par un renforcement inouï de l'exploitation des travailleurs allemands, et grâce à la « protection » de leurs maîtres américains, parviennent déjà à inonder les pays marshallisés de leurs produits à des prix inférieurs aux nôtres et pourront, grâce à M. Schuman, intensifier la concurrence. [...] L'entrée libre, dans notre pays, du charbon et des produits métallurgiques allemands à bas prix portera un coup fatal à notre industrie houillère d'abord, métallurgique ensuite. Seuls tiendront peut-être le coup les plus gros des charbonnages de chez nous, les plus grosses usines. Mais, pour une foule de charbonnages et d'usines, ce sera le drame de Bray, du Perron, de Hornu-Wasmès et des Chevalières, les fermetures massives.

D'un autre côté, la presse anglaise annonce que, selon le plan Schuman, les industries « européennes » seront placées sous le contrôle d'une autorité QUI AURA LE POUVOIR DE FIXER LE NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL et de régler la production d'acier.

Source

Ernest BURNELLE, « Schuman contre nos mineurs et nos métallurgistes », Le Drapeau rouge, n° 117, 20 mai 1950, p. 1.

Notice

Ernest BURNELLE (1908-1968) : ancien résistant, militant wallon et député communiste entre 1946 et 1949. Il est rédacteur en chef du Drapeau rouge entre 1949 et 1950.

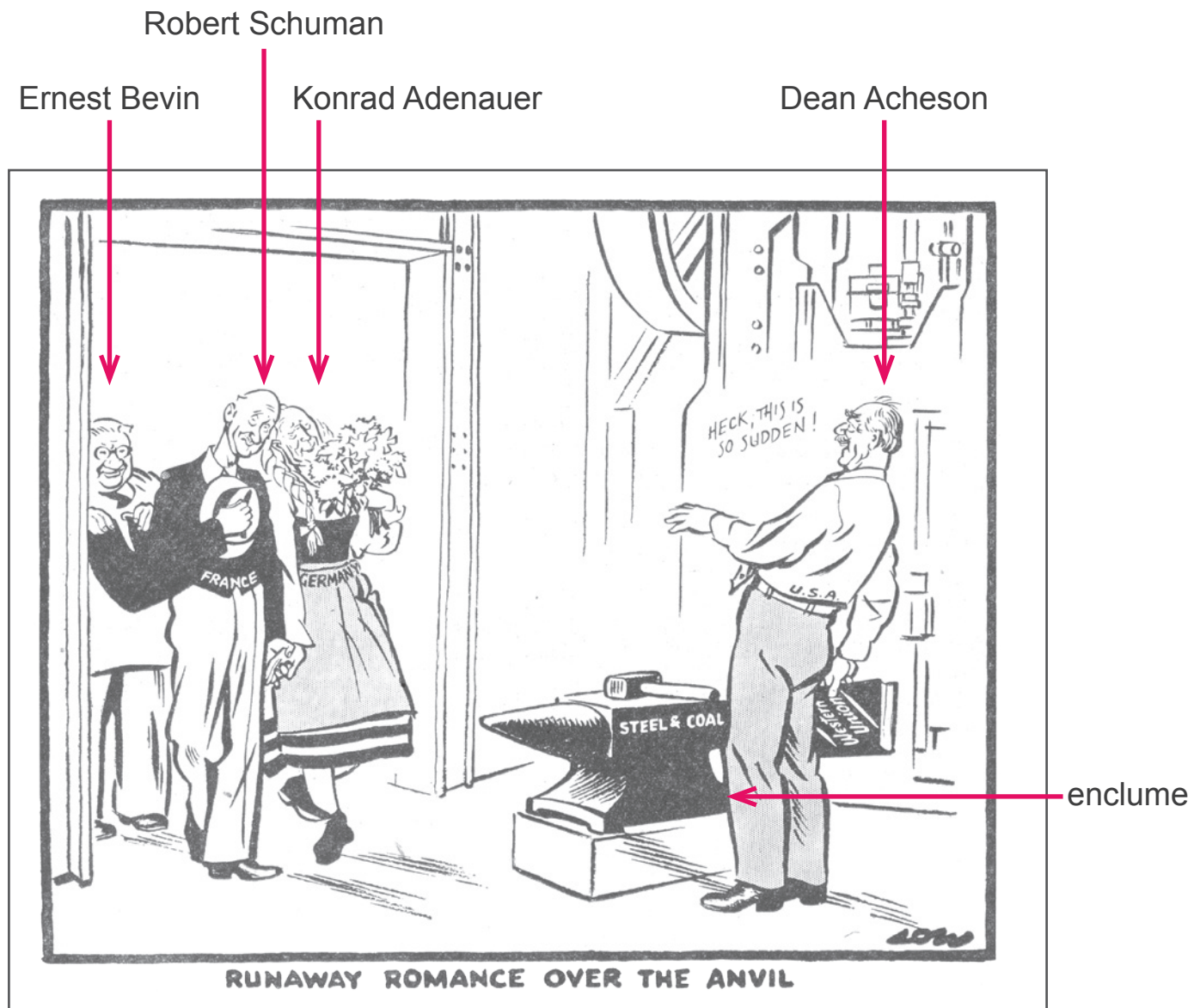
Le Drapeau rouge : journal du Parti communiste belge.

Robert SCHUMAN (1886-1963) : ministre français des Affaires étrangères entre 1948 et 1952. Il est considéré comme l'un des « pères » de la construction européenne.

Ruhr : région industrielle et charbonnière allemande.

Philippe PÉTAİN (1856-1951) : militaire et homme politique français. En juillet 1940, il devient chef de l'État français de Vichy et collabore avec l'Allemagne nazie. Condamné à mort en 1945, sa peine est commuée en détention à perpétuité.

Bray, Perron, Hornu-Wasmès et Chevalières : sociétés wallonnes de charbonnages qui ferment partiellement ou totalement leurs portes vers 1949-1950.



Traduction

Runaway Romance over the Anvil : Idylle clandestine sur l'enclume

Germany : Allemagne

Heck, this is so sudden! : Wow, ceci est si soudain !

Steel and coal : Acier et charbon

Western Union : Union occidentale

Source

David LOW, « Runaway Romance over the Anvil », Daily Herald, 12 mai 1950, p. 4.

Notice

David LOW (1891-1963) : dessinateur et caricaturiste britannique. Il a produit plus de 14 000 dessins diffusés dans plus de 200 journaux britanniques et étrangers.

Daily Herald : quotidien britannique, proche du Parti travailliste, parti de tendance sociale-démocrate.

Dean ACHESON (1893-1971) : homme politique américain, diplomate et membre du Parti démocrate. Secrétaire d'État (Affaires étrangères) des États-Unis de 1949 à 1953, il joue un rôle clé dans la politique d'endiguement des États-Unis et est un des architectes de l'OTAN.

Konrad ADENAUER (1876-1967) : premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne (1949-1963). Opposant aux nazis, il est emprisonné entre juillet et novembre 1944. Il est considéré comme l'un des « pères » de la construction européenne.

Ernest BEVIN (1881-1951) : homme politique britannique, membre du Parti travailliste. Secrétaire d'État aux Affaires étrangères du gouvernement britannique de 1945 à 1951, il s'oppose à l'URSS en soutenant le plan Marshall et la création de l'OTAN. Le 11 mai 1950, à Londres, il manifeste à Robert Schuman sa déception d'avoir été mis devant le fait accompli de la déclaration publique du plan Schuman.

Enclume : outil permettant de travailler les métaux à l'aide d'un marteau.

« **Se marier sur l'enclume** » : expression d'origine britannique. Celle-ci renvoie à une pratique de mariage clandestin en Écosse pour les couples anglais n'ayant pas atteint l'âge de la majorité.

Olivier Rogeau : Qu'est-ce qui conduit Spaak, après la guerre, à devenir un acteur de premier plan de la construction européenne ?

Michel Dumoulin : Churchill voulait la peau des petits pays d'Europe, accusés par lui d'être des fauteurs de guerre : la Hongrie, la Tchécoslovaquie... Il s'est concerté avec les Américains pour mettre ces pays au pas. Objectif : des regroupements forcés. La Belgique, les Pays-Bas, le Grand-Duché et le Danemark feraient, selon ce plan, partie d'un même ensemble. La Pologne et la Tchécoslovaquie étaient associées dans un autre... En pleine guerre, à Londres, Spaak a eu vent de ce projet. Il a alors cherché à l'anticiper, conscient que les vainqueurs tenteraient d'imposer aux petits pays européens un nouvel ordre mondial. Il sait aussi que s'ouvrait l'ère de l'interdépendance. Résultat : la création, en septembre 1944, du Benelux. Spaak a ensuite tout fait pour encourager la collaboration entre Français et Britanniques. Cela a abouti au Traité de Bruxelles de 1948. La France, le Royaume-Uni et le Benelux acceptaient de collaborer en matière économique, sociale et de défense collective. On a surnommé ce regroupement le « Spaakistan ».

Olivier Rogeau : L'intégration économique européenne correspondait, en pleine guerre froide, aux intérêts américains. Spaak a-t-il été « l'âme damnée » de Washington ?

Michel Dumoulin : L'administration américaine poussait l'Europe à s'unir pour qu'elle forme un rempart contre le communisme. Dans ce cadre, Spaak avait la confiance des Américains et obtenait d'eux des fonds. Ses contacts, en 1952, à Washington, sont importants au moment où les États-Unis encouragent le projet de CED, la Communauté européenne de défense. Ils le sont aussi au moment où le Mouvement européen a besoin d'argent pour ses campagnes destinées à sensibiliser les jeunes à la cause européenne. Depuis 1949, le Mouvement européen bénéficiait des largesses américaines provenant de la CIA. D'une certaine manière, Staline et l'administration américaine peuvent être considérés comme des « pères fondateurs » de l'Europe. La menace soviétique et l'appui américain ont stimulé l'élan européen. Il ne faudrait pas pour autant perdre de vue l'autre élément moteur de la naissance de l'Europe : la volonté des dirigeants de la génération de Spaak de ne plus jamais revivre les carnages de 1914-1918 et de 1940-1945. Après l'échec de la CED, Spaak devient le principal animateur d'une relance européenne, qui aboutira aux Traités de Rome.

Source

Extrait de l'article « Ces Belges qui ont fait l'Europe » : entretien d'Olivier ROGEAU (journaliste au Vif) avec l'historien Michel DUMOULIN (UCL), publié dans LE VIF EXTRA du 23 mars 2010 (p. 4 à 9).

Notice

Le Vif Extra : supplément thématique de l'hebdomadaire belge généraliste Le Vif.

Michel DUMOULIN (né en 1950) : historien belge spécialiste de la construction européenne. Il était professeur à l'Université catholique de Louvain.

Mouvement européen : association créée en 1949 qui milite pour sensibiliser l'opinion à la construction européenne et se réclame de « l'esprit des pères fondateurs ».

RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS

- **Document 1** – Extrait de l'article « En cas de cataclysmes, les solidarités qui étaient endormies peuvent se réveiller » : entretien de William BOURTON (journaliste au Soir) avec le sociologue Edgar MORIN, publié dans Le Soir du 19 avril 2020, p. 17, <<https://plus.lesoir.be/295480/article/2020-04-19/edgar-morin-au-soir-en-cas-de-cataclysmes-les-solidarites-qui-etaient-endormies>>, consulté le 11 mai 2021. Tous droits réservés.
- **Document 2** – Sylvie GOULARD, L'Europe pour les nuls, Paris, Éditions First, 2009, p. 19-25.
- **Document 3** – Aloïs DERSO et Emery KELEN, A. Briand à la SDN : la terre promise, à l'occasion de la XII^e assemblée générale de la SDN, 26 septembre 1931. Archives des Nations Unies à Genève.
- **Document 4** – L'Europe, ça me concerne !, Publication diffusée par le Ministère des Affaires étrangères de Belgique à l'occasion de la présidence belge du Conseil des Communautés européennes, 1^{er} juillet 1993 - 31 décembre 1993, Eurotrends, Belgique plaque tournante de l'Europe, 1993, p. 21.
- **Document 5** – Paul-Henri SPAAK, « Une révolution européenne ? », Discours (extrait) prononcé le 26 mars 1957 en Italie, in Paul-Francis SMETS, La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942 - 1972), tome 1, Bruxelles, J. GOEMAERE, 1980, p. 615-619.
- **Document 6** – Ernest BURNELLE, « Schuman contre nos mineurs et nos métallurgistes », Le Drapeau rouge, n° 117, 20 mai 1950, p. 1, ©CArCoB, Bruxelles.
- **Document 7** – David LOW, « Runaway Romance over the Anvil », Daily Herald, 12 mai 1950, p. 4.
- **Document 8** – Extrait de l'article « Ces Belges qui ont fait l'Europe » : entretien d'Olivier ROGEAU (journaliste au Vif) avec l'historien Michel DUMOULIN (UCL), publié dans LE VIF EXTRA du 23 mars 2010 (p. 4 à 9).



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES

www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : Snel Grafics - info@snel.be

Graphisme : Olivier VANDEVILLE - olivier.vandeville@cfwb.be

Juin 2024

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Administrateur général f.f.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution